

**Sensibilisation environnementale, développement durable et écogestes
appliquée aux professions de l'aide à la personne**

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7h	Date(s) et lieux : 6 mars 2025 Toulon	Adresse exacte : Maison de la Région du Var 47 Avenue Lazare Carnot 83041 Toulon
-------------------	------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cette formation sur la sensibilisation à l'environnement et aux écogestes est organisée pour répondre à un besoin d'intégration des enjeux environnementaux dans les pratiques des intervenant(e)s à domicile. Les professionnels de ce secteur, en raison de leur contact quotidien avec les bénéficiaires, jouent un rôle clé dans la transmission de comportements respectueux de l'environnement.

La formation permet de sensibiliser les intervenants aux problématiques environnementales spécifiques au secteur, telles que la gestion des déchets, le gaspillage alimentaire, et l'utilisation de produits ménagers industriels. Elle vise à les doter d'outils pratiques, leur permettant d'adopter des gestes écologiques au quotidien et de les intégrer dans leur travail auprès des bénéficiaires. La formation permet également de répondre à une exigence croissante en matière de développement durable et d'accompagner les professionnels dans l'amélioration de leurs pratiques. Elle constitue un levier pour renforcer la qualité de l'accompagnement des bénéficiaires, en intégrant des pratiques écoresponsables au quotidien.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Catégorie visée : Intervenants en poste auprès de structures adhérentes au PSP

(aide à domicile, aide-soignante, TISF)

Territoire concerné : Provence- Alpes- Côte d'Azur

Prérequis : aucun prérequis

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Initier et sensibiliser les participants sur l'importance des enjeux environnementaux et sanitaires en lien avec les habitudes quotidiennes de notre société.*
- *Découvrir des solutions concrètes et accessibles pour réduire l'impact de leurs actions : gestion des déchets, préservation de la santé, réduction de l'empreinte carbone, consommation durable.*
- *Susciter la motivation des participants à expérimenter des écogestes à la portée de tous, méthodes éprouvées, faciles à mettre en place, lors de leurs interventions à domicile.*

CONTENU

JOURNEE : 9H00 - 17H00 – Sensibilisation & Expérimentations pratiques

Module 1 : Sensibilisation et initiation

1. Accueil, Présentations, Introduction au sujet (30 minutes)

Tour de table – mise en commun des attentes individuelles - résultats globaux du questionnaire de positionnement. Rappel des objectifs de la formation et du programme.

2. Etat des lieux Environnement et Développement Durable (1h30)

Immersion dans le sujet via un questionnaire Avant-Après (Partie « Avant »).

Etat des lieux à travers diaporama et vidéo – Enjeux et clés de sensibilisation – Focus sur la problématique des déchets.

Pause de 15 minutes

3. Solutions et alternatives responsables (30 minutes)

Ouverture sur les pratiques à la portée de tous : comment trier, réduire les déchets, limiter les gaspillages, améliorer sa qualité de vie.

Module 2 : Expérimentations Pratiques

4. Mise en situations sur le sujet en rapport avec les pratiques professionnelles (45 minutes)

Jeu de rôle (relations bénéficiaires/intervenants, tri-recyclage, produits ménagers naturels, course/gaspillage alimentaire) – Présentations des sketches, commentaires et questions.

PAUSE REPAS 12H30-13h30

5. Utilisation des produits ménagers industriels (1h30)

Diaporama sur les inconvénients des produits ménagers industriels et leurs alternatives naturelles – Conseils pour un usage avisé des produits naturels (acides et bases biodégradables, huiles essentielles) – Fabrication de 2 produits ménagers performants à emporter.

Pause de 15 minutes

6. Atelier sur le gaspillage alimentaire (1h)

Focus sur le gaspillage alimentaire et les actions pour y remédier.

7. Tour de table et évaluation de la satisfaction et des acquis de formation (45 minutes)

Evaluation de fin de formation via le questionnaire Avant-Après (Partie « Après »)

METHODES MOBILISEES

- **Méthodes pédagogiques :**

Méthode démonstrative lorsque le formateur apporte un savoir, sous forme d'informations didactiques illustrées (chiffres, images, vidéos...)

Méthode interrogative tout au long de la formation et brainstorming.

Méthode applicative et ateliers interactifs basés sur des exercices et jeux pédagogiques individuels et collectifs.

Alternance des différentes méthodes sur les thématiques abordées.

- **Outils :**

Power point, vidéos, tableau blanc et feutres, quiz, fiches thématiques, produits naturels (huiles essentielles, acides et bases biodégradées).

- **Ressources :**

Chiffres, statistiques et recommandations issus de ministères et organismes officiels (ADEME, REGALIM,...)

Vidéos et images publics libres de droits ou créées par l'ADMR LCE.

Supports et méthodologies élaborées et actualisées par l'ADMR LCE et reconnues par divers acteurs publics (ADEME, Région Sud, CD13).

MODALITES D'EVALUATION

- **Avant la formation** Pré test.
- **En début de formation** : Tour de table et recueil des attentes des stagiaires et analyse globale des besoins et attentes /adéquation du programme.
- **Au long de la formation** : quiz, partages collectifs, jeux pédagogiques
- **En fin de formation** : Post test.

Tour de table avec recueil de satisfaction des stagiaires.

Évaluation individuelle par le formateur, des atteintes des objectifs par le stagiaire à l'aide d'une grille.

Évaluation à chaud par les participants, de la formation avec un questionnaire de satisfaction.

Évaluation à distance, 3 mois, et retour sur investissement de la formation au quotidien, à l'aide d'un questionnaire remis aux stagiaires à la fin de la formation.

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge :

- **Coût pédagogique** prévisionnel : 526 € pris en charge par le PSP.
- **Coût repas** : non.
- **Coût déplacement** : non.

CONDITIONS D'ADMISSION

Date limite d'inscription : *au plus tard 14 jours avant la tenue de la formation, soit le 20 février 2025.*

Modalités d'accès : pour vous inscrire cliquez sur le formulaire d'inscription en suivant ce lien : [LIEN INSCRIPTION](#). En parallèle, un questionnaire de préformation est à remplir en suivant ce lien : [LIEN PRE-FORMATION](#) ; en fonction des résultats de celui-ci, votre inscription sera validée ou vous serez orienté vers des sessions plus adaptées.

Seuil minimal de participants : 8 personnes

Seuil maximal de participants : 15 personnes

Conditions d'annulation : en cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité d'annuler une inscription ou remplacer un salarié 24h avant le début de la formation.

ACCESSIBILITE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite oui non

Si oui, pour connaître les modalités d'accès de la maison de la Région du Var : 04 94 92 46 04

Adaptabilité de la formation aux personnes en situation de handicap oui non

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP (Maryse CADET) : info@psppaca.fr ou 04 91 31 10 24
- Référent handicap prestataire : Ghislaine TROADEC, formatrice

CONTACT

PSP PACA : info@psppaca.fr – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand, 13 006 Marseille